

A propos des colonies de vacances

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Peissel, député du Rhône, qui s'est inscrit pour empêcher le vote sans débat de cet extraordinaire projet, a rédigé quelques amendements qui en corrigent les dispositions les moins acceptables. En particulier, pour ce qui concerne l'hébergement et les colonies de vacances, il propose de remplacer l'autorisation préalable du préfet par une simple déclaration de l'organisateur, donnant tous renseignements tant sur sa personnalité que sur l'installation dont il dispose. A cette déclaration, le préfet n'aurait, dans un délai de deux mois, qu'à opposer s'il a des raisons suffisantes. Une procédure d'appel serait prévue devant une commission départementale. De la sorte, la liberté des organisations de camps et colonies resterait entière, dans tous les cas où ces organisations sont sérieuses.

Envisageant la question de très haut et dans son ensemble, il faut avant tout éviter, sous prétexte de surveillance et de réglementation, d'entraver les mérites et louables efforts de l'initiative particulière en faveur des enfants de nos grandes cités industrielles. Plus de la moitié de ces enfants bénéficient actuellement, de par la création d'ouvrages privés, de bienfaits séculaires à la mer. L'Etat n'a sans doute pas la prétention de se substituer à ces organismes. Le voudrait-il d'ailleurs qu'il ne le pourrait pas, faute de moyens matériels et financiers suffisants. Alors qu'il reste dans son rôle, en prévenant les abus, en les réprimant s'il est nécessaire, mais en ne lézant en rien les droits légitimes de chacun, droit des parents de confier librement leurs enfants à des personnes qu'ils connaissent et dont ils répondent, droit des organismes privés de se constituer et d'agir, pour coopérer efficacement à une tâche d'entraide sociale et d'intérêt public.

Il serait déplorable que, dans l'attente générale... et cette inattention se comprend alors que tant de graves problèmes se posent... un texte législatif puisse être adopté, qui soit un pas en plus dans la voie de l'omnipotence étatique.

C'est ce danger qu'il faut dénoncer à l'avance, afin qu'il soit plus sûrement écarté.

H. D.

A l'Exposition (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le premier étage est consacré à l'exposition collective des grands quotidiens français. Une présentation quotidiennement renouvelée de l'information photographique sur les faits saillants de la journée, des réceptions de journalistes connus ainsi que des vedettes de l'actualité, signant sur des exemplaires des journaux du jour leurs articles ou leurs photographies, ou les informations qui leur sont consacrées, constituent les éléments d'attraction de cet ensemble.

Enfin, au deuxième étage, on trouve les stands de la presse étrangère et une exposition des organismes professionnels de la presse, où figurent notamment une maquette et des dessins d'étude pour la construction à Paris d'une maison de la presse française.

On sait que le bureau de la classe 16 chargé de la présentation de l'exposition de la presse, est constitué par deux personnalités appartenant aux organismes directeurs des grandes associations de presse française et internationale. Le président est M. Henry Blondin, directeur de la Fédération des journaux français.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de l'inauguration du pavillon, M. Edmond Labbé, commissaire général, a dit notamment :

« La participation de la presse à notre exposition, qui se justifie à tant de titres, apparaît comme la promesse d'une coopération ininterrompue des nations qui doit s'affirmer dans tous les domaines pour assurer la réalisation de l'idéal de paix dont elle est avant tout le prototype. »

M. Baschet, membre de l'Institut, directeur de « l'Illustration » à ensuite pris la parole au nom du Comité de la classe 16 de la presse.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

En Espagne (SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les nationalistes poursuivent leur avance sur Santander

Salamanque, 28 juin. — Voici le communiqué officiel du Grand Quartier central publié dimanche à 20 h. : « L'armée du Nord : Front de Biscaye : L'avance de nos troupes continue. Nous avons occupé la crête de Somogudo et les côtes 459, 415, 391, à l'ouest du pic Laguna ; les hauteurs du ponton Cabrerissa. La Alta, où nous avons fait 38 prisonniers avec leurs armes ; Aranguren, Mendietta, Guenes ; les hauteurs de la Cruz et de Garay Pita Arconcha et les hauteurs environnant ce village.

La rivière Cadagua a été franchie par le pont de Ibarra, près de Mendietta. Nous avons également occupé les côtes 678 et 681 au sud-ouest du pic de Rioldia.

La résistance de l'ennemi sur quelques-uns de ces points a été énergiquement brisée par nos troupes qui se sont emparées d'une grande quantité de matériel abandonné par les rouges dans leur fuite.

« Au nuit dernière, 120 personnes de droite, évadées des prisons rouges se sont présentées à nous. »

De jeunes évacués de Bilbao se voient refuser l'entrée de Jersey

Londres, 28 juin. — Le Comité d'Etat de la défense de l'île de Jersey a refusé d'autoriser l'entrée à Jersey d'un groupe d'enfants basques évacués de Bilbao, actuellement au camp de Nord Stoueham, près de Southampton, et qui devaient être hébergés à l'orphelinat catholique du Sacré-Coeur à Saint-Helier. Aucune raison n'a été donnée pour ce refus.

Les sept navires allemands aperçus ces jours derniers au large de Gibraltar, rentrent en Allemagne

Londres, 28 juin. — Les autorités navales anglaises ont reçu un avis que les croiseurs allemands « Leipzig » et « Köln » accompagnés de quatre contre-torpilleurs et d'un sous-marin, avaient été aperçus dans le pas de Calais, se dirigeant vers le nord-est. Il se confirme donc que les sept navires allemands qui avaient été aperçus récemment au large de Gibraltar, se dirigeaient vers l'ouest, ont bien quitté la Méditerranée pour rentrer en Allemagne.

Le retour de sept unités allemandes a accentué l'impression de détente qui se manifeste à Londres depuis la fin de la semaine dernière. Sans sous-estimer les difficultés qui subsistent, on considère que les événements évoluent à nouveau sur le plan diplomatique et que, sauf nouvel incident, la situation peut être tenue pour nettement améliorée.

La façon dont se déroulera mardi la séance du sous-comité de non-intervention fournira d'ailleurs une indication sur le caractère de cette détente.

M. von Ribbentrop assistera aujourd'hui à la réunion du sous-comité de non-intervention

Londres, 28 juin. — Contrairement à ce qui était prévu, M. von Ribbentrop rentrera ce soir à Londres, au lieu de mercredi. L'ambassadeur du Reich assistera à la réunion du sous-comité de non-intervention, demain matin.

La Grande-Bretagne envisage le rétablissement d'un consulat à Bilbao

Londres, 28 juin. — M. Eden a annoncé cet après-midi, à la Chambre des Communes, que le Gouvernement britannique étudie actuellement la question du rétablissement de la représentation consulaire de la Grande-Bretagne à Bilbao.

Un avion de ligne Toulouse-Casablanca essuie des coups de feu d'un avion gouvernemental d'une marque russe

Oran, 28 juin. — L'avion « Air-France » de la ligne Toulouse-Casablanca, venait de quitter lundi matin, à 10 h. 25, Alicante, lorsque apercevant un avion en feu, il le survola. A ce moment, un avion gouvernemental apparut et mitrailla le trimoteur. Le pilote Rugamer vira aussitôt, vira très bas et put gagner sans encombre l'aérodrome militaire de Los Alcázarés. De là, il adressa une réclamation aux autorités espagnoles. Celles-ci ont présenté leurs excuses.

L'avion a pu repartir avec ses sept passagers et est arrivé à Oran avec quelques heures de retard.

LES CONFLITS SOCIAUX Des agressions aux abords de la fabrique de choréec Verley à Lille

Hier, à 18 h., des ouvriers de la fabrique de choréec Verley, qui a ouvert ses portes depuis le 24 mai dernier, ont été victimes d'une agression. Ils venaient de sortir des ateliers lorsqu'un certain nombre de grévistes attaquèrent trois d'entre eux et les rouèrent de coups, leur occasionnant des blessures assez sérieuses.

Une plainte a été déposée contre les agresseurs.

Une réunion de la chambre syndicale des bouchers-tueurs du Nord et du Pas-de-Calais

Lundi, à 18 h., a eu lieu au café Francaise, Grand-Place à Lille, l'assemblée de la chambre syndicale des bouchers-tueurs du Nord et du Pas-de-Calais sous la présidence de M. Blancart.

M. Chautemps a reçu hier le comité exécutif de l'hôtellerie LES POURPARLERS SERONT REPRIS LE 1er JUILLET



LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'HÔTELLERIE SORTANT DE L'HÔTEL MATIGNON. (Ph. France-Press)

Paris, 28 juin. — La présidence du Conseil communique ce qui suit : « Le Comité exécutif de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce des boissons a été reçu par M. Camille Chautemps à l'hôtel Matignon. Il lui a confirmé les résolutions prises à sa séance de samedi 26 juin. »

Le président du Conseil a fait un pressant appel à son esprit de conciliation et lui a demandé de vouloir bien, en raison des débats parlementaires, continuer la conversation dans la journée de jeudi.

« Les pourparlers seront donc repris à cette date. »

Avant son entrée en ville, M. Chautemps a conféré avec M. Bertrand.

Une note du Syndicat professionnel des cafetiers, hôteliers de Lille et environs

On nous communique : Le Syndicat des cafetiers, hôteliers et restaurateurs de Lille et environs, réuni le 27 juin au Palais de la Bourse, à 19 h. 30, prenant acte des décisions du comité exécutif des Syndicats professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce des boissons de France, approuvant les mesures prises pour défendre et sauvegarder les intérêts vitaux de toute la corporation, patrons et employés, constate que la fermeture des établissements d'industrie hôtelière est la conséquence d'un décret tellement dur qu'il n'est pas applicable, et espère que les pouvoirs publics, se rendant compte des impossibilités multiples d'application, un accord sur des modalités nouvelles pourra être conclu d'ici samedi avec les organisations responsables.



M. MOLLIARD, président du Syndicat des hôteliers. (Ph. H. Manuel.)

Une manifestation d'un genre nouveau, à Anzin

Hier, à 16 heures, s'est déroulée à Anzin une manifestation dont le motif paraît tout d'abord invraisemblable. La Coopération des mineurs d'Anzin, qui compte des milliers d'actionnaires, distribuit 21 % de dividende tous les semestres. Or, ces ristournes sont grevées d'un impôt.

Pour les jeunes gens incorporables en septembre prochain

Paris, 28 juin. — Le ministère de la Guerre communique : Seront incorporés partie en septembre, partie en octobre prochain, les jeunes gens nés entre le 1er mars 1916 et le 30 juin 1917 inclus, nés en France et les étrangers de classes précédentes reconnus aptes au service en 1937.

Ces centres eux qui seraient désireux d'obtenir un sursis d'incorporation doivent le demander dès maintenant, s'ils l'ont déjà fait, de manière que leur demande puisse être examinée par le Conseil de révision dans sa session du 24 juillet prochain. Ils doivent déposer leur demande accompagnée des pièces justificatives requises, à la Mairie de leur domicile.

L'attention des jeunes gens prochainement appelés et qui sont mariés ou veufs avec enfants, doit être attirée sur le fait que les régies d'affectation actuellement en vigueur leur donnent le droit d'être affectés au corps stationné au lieu même de leur résidence ou le plus près possible. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions, il leur appartient, s'ils l'ont déjà fait, de signaler dans le moindre délai et au plus tard avant le 28 août au commandant du bureau de recrutement de leur domicile, leur situation de famille exacte, en fournissant toutes justifications utiles.

A son tour, l'Entente des groupements de commerçants, industriels et artisans décide le principe d'une grève de solidarité

Paris, 28 juin. — L'Entente des groupements de commerçants industriels et artisans, réunie hier après-midi, salle Wagram, a adopté à l'unanimité, le principe d'une grève de solidarité.

Des motocyclistes sont tamponnés par une auto à Caudry

Dimanche, vers 21 h. 45, M. Raymond Mériaux, chauffeur, demeurant à Caudry et conduisant une motocyclette de la marque de laquelle on trouva une femme, suivait la rue Négrier, à Caudry, pour rentrer chez lui. Or, au moment où M. Mériaux doublait une voiture en stationnement, le fus heurté par l'auto de M. Louis Vanregemont, de Caudry, venant en sens inverse.

Dans cette collision, M. Mériaux eut la cheville droite fracturée, tandis que son mari fut blessé aux mains et reçut des contusions à la cuisse droite et au genou.

M. Mériaux a été transporté dans une clinique de Cambrai pour y être radiographié.

baix

Jeudi prochain sera remise à M. Verspieren de la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand

Nous avons déjà annoncé la flatteuse distinction dont a été l'objet notre distingué concitoyen, M. Pierre Verspieren, qui a reçu du Saint-Père la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Mort de M. Budelet, chef de bataillon honoraire des sapeurs-pompiers de Roubaix

Dimanche, vers 17 h. 45, rue du Blanc-Sau, à Tourcoing, un villard s'affaissa subitement sur le trottoir. Quand on le releva, on aperçut que l'homme était mort. Il avait succombé à une foudroyante affection cardiaque.

Le défunt était un Roubaisien, M. Antonin Budelet, chef de bataillon honoraire du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix qui habitait chez sa fille, 10, rue du Soudan, à Tourcoing. Avec lui disparaît un grand et vaillant combattant de cette phalange d'élite de notre patrie.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de cette compagnie de braves où il effectua une longue et brillante carrière, d'aide pompier mérité que, comme volontaire, elle n'était pas reconnue. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de se signaler par leur dévouement et leur pureté, chaque fois qu'ils avaient besoin d'eux.

Sculpteur sur pierre, M. Budelet avait été nommé à la Compagnie des sapeurs-pompiers, le 23 décembre 1893. De grand en grand, il devait mériter les galons de sous-lieutenant le 18 juin 1900.

CARNET

Fiançailles
— M. et M^{me} Fernand Bruggeman-Desmettre sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Misette, avec Monsieur René Bouillon, 10, rue de la Belle-Vue, Tourcoing.

— M. et M^{me} Louis Piquette sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur beau fils, René Bouillon, avec Madame Misette Bruggeman, 1, rue de Lannoy, Roubaix. 66154d

Mariages
Le jeudi 8 juillet, en l'église Saint-Honoré d'Élyau, à Paris, sera célébré le mariage de Mlle Gladys Harrison, fille de M. et M^{me} Georges Harrison, avec M. Max Renier, fils de M. Léon Renier, directeur de l'Agence Havas, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre et de Mme Léon Renier et petit-fils de M. Renier, président du Conseil d'Administration de l'Agence Havas, grand officier de la Légion d'honneur.

Le paiement des congés dans l'industrie textile de Roubaix - Tourcoing

La Commission inter-syndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing rappelle au personnel que la période des congés prochains aura lieu du 23 juillet au 1er août, ce qui termine le dimanche 8 août au soir. Toutes les usines adhérentes à la Commission inter-syndicale patronale seront fermées entre ces deux dates.

Tous les ouvriers employés aux appoints appartenant au personnel des usines et inscrits sur les livres en cette qualité à la date du 25 juillet, bénéficieront des congés payés prévus par la loi du 20 août 1936. Les congés seront payés comme suit :

« Pour les salaires horaires, au taux payé le 25 juillet. »
« Pour les salaires à la tâche, au salaire moyen de la profession et dans l'établissement, ce salaire moyen étant calculé sur les quatre semaines précédant le congé. »
Exemple: le salaire horaire moyen est de 80 francs par jour, le travail hebdomadaire est de 48 heures (pour six mois) ou de 40 heures (pour un an) dans les conditions énumérées ci-dessus. Ceci par ce que les heures perdues pour moindres raisons seront comptées conformément au décret du 27 mars 1937.

Les présentes dispositions sont égales à celles qui avaient été prises en 1936. Les ouvriers d'une autre profession ou ceux qui prennent naturellement le salaire de base et la majoration de 50 %.

A la Fédération nationale catholique
La réunion des patrons catholiques au Collège Saint-Joseph
C'est ce mardi soir, à 20 h. 30, qu'a lieu la grande réunion organisée au collège Saint-Joseph, 92, rue Solferino, par la Fédération nationale catholique du diocèse de Lille. Nous en avons déjà entretenu nos lecteurs. Rappelons qu'elle est réservée aux employeurs catholiques de la région, que plusieurs interventions et communications sont prévues sur le sujet suivant :

« Comment avons-nous répondu à l'appel de S. Em. le cardinal Lefebvre ? » et enfin que son Excellence a tenu à la présider personnellement.

Aujourd'hui, mardi 29 juin :
Aujourd'hui, sainte Pierre et Paul ; demain, sainte Emilienne.
Bellei : Lever, 4 h. 51 ; coucher, 20 h. 56.
Lune : Dernier quartier le 1^{er} juillet.
Bulletin météorologique pour la journée du mardi 29 juin (région Nord) : Ciel se couvrant au cours de la deuxième partie de la nuit, pluie le matin, suivie, l'après-midi d'averses belles éclaircies et d'averses ; vent de Sud-Ouest, passant à Ouest mouvant le maximum de température sera un balais de pluie sur celui de la veille.
Caieté d'Épargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.
Bureau de bienfaisance-Roubaix, 82, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour adultes.
Dispensaire d'hygiène sociale du Fontaine, 42, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.
Conservation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance, 42, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.
A 17 h., à la Goutte de lait, 81, boulevard Gambetta.

Un prêtre roubaisien célébrera sa messe de fiançailles à Notre-Dame

Nous apprenons qu'un jeune prêtre roubaisien, M. Jules Florin, de la congrégation de la mission, recevra l'honorable sacerdotal de M. S. Em. Mgr Michotte, évêque de Dix, le dimanche 4 juillet, en la chapelle des Lazaristes, à Dix.

LES ANNONCES À PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » le 29 juin

LES ANNONCES À PARAITRE dans le « Journal de Roubaix » le 29 juin :
1. Sambre et Meuse, de Hainaut ;
2. Les Maitres chapeaux, de Wagnon ;
a) Introduction du 3^e acte, b) Danae des apprentis, c) Marche des corporations, d) Entrée des maîtres ;
3. Le Châle, de Adam, du chanté par deux acteurs, MM. Desnoyers et Cornet ;
4. Les fées des chasseurs, de Delecloux, valet, avec trompe ;
5. Zorrigas, du maître François Bouquet, premier grand prix de Rome, directeur du Conservatoire de Roubaix ;
6. Les Femmes de Corinthe, de G. S. Em. de la Vallée, de Tourcoing, chef de musique, capitaine au 63^e R.I. ;
7. Derrière le 431 ;
8. Le Comité invite les habitants du quartier à paviser leur façade et à arborer leurs drapeaux aux couleurs françaises et belges.

L'Assemblée générale ordinaire du Racing-Club de Roubaix

Le Comité du R.C.R. rappelle que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 21 juillet, à 20 h., au siège, Café Bellevue, 10, rue du Bassin-à-Stoch.
L'ordre du jour porte : Election des membres du Comité. Les personnes désireuses de présenter leur candidature sont priées d'en faire la demande par écrit au secrétariat, 55, rue de la Gare, avant le 10 juillet.

Le Comité rappelle aussi que seuls peuvent prendre part au vote, selon la décision de l'A.G., du 15 juillet 1936, les membres et honoraires titulaires de la carte à 50 fr., seule donnant droit à ce privilège. La carte d'abonnement aux matches n'y donne pas droit.

Les personnes qui désireraient se servir de cette carte afin d'être en règle pour pouvoir voter sont priées de s'adresser au secrétariat.

Chez les commerçants du Centre

Parmi les fêtes annoncées par l'Union des commerçants du Centre pour samedi prochain, nous comptons les commémorations d'une course de garçons de café dotée de nombreux prix en espèces et en nature. Nous donnerons ultérieurement l'itinéraire de cette course, qui empruntera les rues de la ville. Les inscriptions sont reçues à l'Hôtel du Centre, 21, Grand-Place.

Le gymnase automobile, que nous avons déjà annoncé, aura lieu sur le Grand-Place, sous les commémorations de l'Automobile-Club du Nord de la France. Plusieurs milliers de francs de prix et de nombreuses coupes seront distribués aux gagnants. Nous publierons le règlement dans quelques jours. Tous les automobilistes sont invités dès maintenant à s'inscrire pour le gymnase à l'Hôtel du Centre, 21, Grand-Place.

La braderie du Centre, qui terminera les vacances, aura lieu lundi prochain 6 juillet.

L'excursion à Malo des Poins d'Orient

Les membres désireux de participer à l'excursion du lundi 28 juillet (fête des Fabricants) au Palais des Sports, à Malo, au siège, café Pandora, ou en se adressant M. Humbert, 66, rue de Maistre.

Le trajet sera effectué en autocar, les voyageurs auront un arrêt au mont Canal, avant de déjeuner et visite du monument au Maréchal Foch. L'arrivée à Malo est prévue pour 19 h. M. Bouvy, secrétaire, accédera à quelques questions d'intermédiaires remises, donnera à midi, à l'Hôtel du Centre, place de la République, un aperçu de la belle journée de Malo.

Pour tous renseignements, s'adresser à : Humbert (des conditions générales sont faites aux enfants en dessous de 14 ans).

Un homme * donne la mort, rue de la République

M. Henri Kim, 72 ans, habitant un appartement situé 11, rue Pierre-de-Roubaix, était très affaibli par la maladie de sa femme hospitalisée au pavillon de cure de l'Hôtel de la République, à Lille.

Dimanche, on fut très étonné de le voir venir le mari à la visite. Hier lundi matin, un de ses parents alla s'enquérir à l'hôtel du travail. Là non plus, on ne l'observa pas.

« Vite, on s'en fut à son domicile : la porte était hermétiquement close et une forte odeur de gaz filtrait de dessous. Les policiers fut alertés. On força la porte et on trouva Henri Kim étendu sur le sol, asphyxié par le gaz d'éclairage.

Sur la table, on trouva une lettre posthume en évidence. Le décompte indiquait que, découragé et à bout de ressources, M. Kim, commença de peindre...